

# AFFLELOU

## *Communiqué de presse*

Paris, le 4 janvier 2017

### Résultats du Groupe Afflelou sur le premier trimestre clos au 31 octobre 2016

---

- **Ventes des réseaux<sup>1</sup> en hausse de 8,2% à 170,8 millions d'euros, incluant une hausse de 4,8% à périmètre constant<sup>2</sup>,**
  - **Progression de la rentabilité opérationnelle courante en EBIT Ajusté<sup>3</sup> de 6,7%**
  - **Confirmation des prévisions et objectifs annuels de ventes réseaux et de rentabilité**
- 

Le groupe Afflelou (le « Groupe ») publie ce jour ses résultats au titre du premier trimestre de son exercice fiscal (période de trois mois close le 31 octobre 2016).

#### Activité des réseaux du Groupe

Comme indiqué dans le communiqué en date du 14 novembre 2016, les ventes des réseaux se sont élevées à 170,8 millions d'euros, comparés à 157,9 millions d'euros pour le premier trimestre de l'exercice fiscal (période de trois mois close le 31 octobre 2016), soit une hausse de 8,2%. À périmètre constant, les ventes des réseaux du Groupe sont également en hausse, pour le cinquième trimestre consécutif, à un niveau de 4,8% sur ce trimestre.

L'activité des réseaux est très satisfaisante en France, avec une progression des ventes à périmètre constant de 7,2%, au-dessus des attentes, et dégagant une surperformance notable par rapport au marché de l'optique. Ces résultats compensent largement la progression inférieure au niveau attendu en Espagne, du fait d'un ralentissement conjoncturel de la consommation dans ce pays.

Au plan du développement, le Groupe poursuit son expansion rapide à un rythme particulièrement élevé dans le segment des aides auditives en France mais également à l'international avec des premières implantations sur le trimestre passé en Chine et en Amérique du Sud.

**Les performances globales des réseaux, particulièrement solides en France, confortent les attentes de ventes réseaux du Groupe pour l'ensemble de l'année.**

#### Performances financières du Groupe AFFLELOU

Le Groupe a généré un chiffre d'affaires de 84,4 millions d'euros, en progression de 3,6% sur l'exercice passé. Cette progression provient avant tout de celle des réseaux, les contributions au chiffre d'affaires du Groupe variant en fonction des zones géographiques et des différentes enseignes.

---

<sup>1</sup> Les ventes des réseaux regroupent les ventes hors taxes aux consommateurs finaux de l'ensemble des canaux de distribution des réseaux, y compris les magasins détenus en propre. S'agissant des franchisés, les ventes résultent des déclarations mensuelles de ventes des franchisés, telles que résultant des obligations des contrats de franchise.

<sup>2</sup> Les ventes des réseaux à périmètre constant correspondent aux ventes des magasins qui étaient ouverts au cours des deux périodes considérées, sur la base d'un exercice fiscal complet, et qui n'ont pas subi de modifications substantielles au cours de ces périodes (telles que des travaux de construction ou de rénovation d'une durée de plus d'un mois), afin que la performance commerciale enregistrée sur une période donnée puisse être comparée avec celle de la période antérieure. Les ventes des réseaux à périmètre constant sont calculées à taux de change courants, une très faible part des ventes des réseaux étant actuellement exposée au risque de change.

<sup>3</sup> L'EBIT Ajusté est défini comme le résultat opérationnel courant avant management fees, intéressement à long terme du management et compléments de prix des acquisitions, dans chacun des cas, si applicable.

La progression des réseaux se traduit directement pour le Groupe par une progression de la rentabilité opérationnelle en EBIT Ajusté de 6,7%, à 14,0 millions d'euros contre 13,1 millions d'euros sur la même période de l'année passée. La principale zone géographique du Groupe dégage une progression de 8,3% à un niveau identique à la progression des ventes réseaux, sur cette zone, et ce, malgré l'intégration d'activités qui demeurent aujourd'hui moins rentables que celle dégagee par l'enseigne historique Alain Afflelou.

### Perspectives

Les progressions du premier trimestre ainsi que la tendance d'activité constatée à date permettent au Groupe de confirmer ses objectifs annuels de ventes des réseaux précédemment publiés, à savoir entre 745 millions d'euros et 760 millions d'euros de ventes des réseaux (hors taxes) pour l'exercice clos le 31 juillet 2017, représentant une croissance entre 7,6% et 9,7% par rapport à l'exercice précédent clos le 31 juillet 2016. L'ensemble de la performance annuelle demeure bien entendu dépendante de la conjoncture économique dans les principaux marchés où le Groupe opère. Le Groupe confirme également les prévisions d'EBIT Ajusté d'environ 70 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 juillet 2017.

**Frédéric Poux, Président-Directeur Général du Groupe Afflelou déclare :** « *Les excellents résultats de notre Groupe sur ce premier trimestre sont à l'aune des performances de nos réseaux. Ceux-ci poursuivent leur expansion avec une première ouverture en Asie et en Amérique latine sur ce trimestre, tout en affichant une grande vigueur sur notre base historique en France, avec une progression au-delà de nos attentes. La rentabilité du Groupe dans ce contexte est en progression comme attendu, et nous conforte globalement sur la tenue de nos objectifs annuels, et à plus long terme. Dans ce contexte, l'introduction en bourse qui favorisera notre expansion internationale, est un projet d'actualité pour le Groupe, sous réserve bien entendu de conditions de marchés propices.*»

### À propos du Groupe Afflelou :

Fondé à Bordeaux en 1972 par Monsieur Alain Afflelou, le Groupe Afflelou est l'un des principaux franchiseurs sur les marchés des produits d'optique et des aides auditives en Europe. En 2015, le Groupe exploitait le plus important réseau de franchises de produits d'optique (en termes de nombre de magasins) et l'enseigne Alain Afflelou était la quatrième enseigne la plus importante de France avec une part de marché de 9 % (en termes de nombres de magasins), sur un marché historiquement fragmenté et comprenant de nombreux commerçants indépendants. Le Groupe bénéficie d'une présence historique en France mais également d'une forte position en Espagne, où en 2014 il exploitait le plus grand réseau de franchises de produits d'optique (en termes de nombre de magasins) et la quatrième plus importante enseigne de produits d'optique (en termes de chiffre d'affaires). Le Groupe qui poursuit une stratégie d'expansion internationale, est présent sur cinq continents et compte 1 395 boutiques dans 13 pays au 31 juillet 2016, comprenant les deux marchés principaux du Groupe que sont la France et l'Espagne, ainsi que la Principauté d'Andorre, la Belgique, le Luxembourg, le Portugal, la Suisse, l'Algérie, la Côte d'Ivoire, le Liban, le Maroc, le Sénégal et la Tunisie.

### **Contact investisseurs AFFLELOU**

André Verneyre, Directeur des opérations financières et relations investisseurs  
[averneyre@afflelou.net](mailto:averneyre@afflelou.net) + 33 01 49 37 73 50

### **Contact presse BRUNSWICK**

Domitille Harb et Morgane Le Gall  
[alainafflelou@brunswickgroup.com](mailto:alainafflelou@brunswickgroup.com) + 33 1 53 96 83 83

### **Contact presse AFFLELOU**

Laetitia Chevallier, Responsable de la communication institutionnelle  
[lchevallier@afflelou.net](mailto:lchevallier@afflelou.net) +33 1 49 37 74 51

*Le document de base de la Société enregistré par l'AMF le 17 octobre 2016 sous le numéro I. 16-072 (le « Document de Base ») peut être consulté gratuitement et sur demande auprès de la Société, sur son site Internet ([www.afflelou-ipo.com](http://www.afflelou-ipo.com)) et sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). La Société attire l'attention du public sur le chapitre 4 « Facteurs de risque » du Document de Base.*

*Le Document de Base ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée. L'offre de valeurs mobilières de la Société ne sera ouverte au public en France qu'après la délivrance par l'AMF d'un visa sur un prospectus composé du Document de Base et d'une note d'opération (incluant le résumé du prospectus) qui sera soumise par la suite auprès de l'AMF.*

*Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou au Groupe ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions du Groupe peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Le Groupe n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée (la « Directive Prospectus »).*

*S'agissant des États membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres »), aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces États membres. En conséquence, les actions nouvelles ou existantes peuvent être offertes dans les États membres uniquement (i) à des investisseurs qualifiés, tels que définis par la Directive Prospectus ou (ii) dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par le Groupe d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus.*

*La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (la « authorized person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel qu'amendé, ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Conduct Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières en France, aux États-Unis ou dans tout autre pays. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux États-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions du Groupe n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et le Groupe n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre au public de ses valeurs mobilières aux États-Unis.*

*La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire du Canada, de l'Australie ou du Japon.*

*Certaines des données sectorielles et de marché figurant dans le présent communiqué de presse proviennent de sources tierces. Les publications professionnelles, études et enquêtes tierces incluent généralement une mention indiquant que les données présentées ont été obtenues de sources jugées fiables, sans qu'il y ait toutefois de garantie quant à leur exactitude ou à leur exhaustivité. Bien*

*que le Groupe estime que chacune de ces publications, études et enquêtes ait été préparée par des sources dignes de confiance, le Groupe n'a pas procédé à une vérification indépendante des données qui y figurent. En outre, certaines des données sectorielles et de marché figurant dans le présent communiqué de presse sont issues de recherches et d'estimations réalisées par le Groupe sur la base des connaissances et de l'expérience de sa direction concernant les marchés sur lesquels le Groupe est présente. Bien que le Groupe les juge raisonnables et fiables, lesdites recherches et estimations, ainsi que la méthodologie et les hypothèses sur lesquelles elles se fondent, n'ont pas été vérifiées par des sources indépendantes afin de s'assurer de leur exactitude et de leur exhaustivité et elles sont susceptibles d'être modifiées sans préavis.*

*Le présent communiqué de presse est susceptible de contenir certains éléments prospectifs, convictions ou opinions, y compris des déclarations relatives à l'activité, aux conditions financières, aux stratégies du Groupe, à son développement et à la croissance de son chiffre d'affaires, aux résultats d'exploitation et aux projets, tendances, objectifs et attentes du Groupe et de ses filiales. Les éléments prospectifs se reconnaissent souvent à l'emploi de verbes tels que « croire », « s'attendre à », « risquer », « envisager », « estimer », « viser », « planifier », « prévoir », « continuer », « supposer », « se positionner », « anticiper », ou de leur forme négative, de verbes au futur ou au conditionnel et d'autres expressions similaires. Les éléments prospectifs figurant dans les documents d'information traduisent les convictions et attentes du Groupe et impliquent des risques et incertitudes en ce qu'ils ont trait à des événements et dépendent de circonstances futurs. Lesdits risques et incertitudes sont notamment ceux évoqués ou identifiés au chapitre 4, « Facteurs de risque », du Document de Base. Malgré tous les efforts entrepris par le Groupe pour identifier les principaux facteurs en raison desquels les résultats réels pourraient varier sensiblement, plusieurs autres facteurs sont susceptibles de faire varier sensiblement les résultats et évolutions réels de ceux exprimés ou sous-entendus par ces éléments ou prévisions et il ne peut être garanti que les informations figurant dans les éléments prospectifs correspondront effectivement aux résultats réels. Les résultats antérieurs du Groupe et de ses filiales ne sauraient servir d'indication quant à leurs résultats futurs. Par conséquent, aucune garantie n'est donnée sur le fait que ces éléments ou prévisions se réaliseront ou que les objectifs de résultats seront atteints. Les éléments prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont valables uniquement à la date de leur publication et le Groupe décline expressément toute obligation ou tout engagement à en communiquer une quelconque mise à jour ou révision visant à faire état d'éventuelles évolutions des attentes ou des événements, conditions ou circonstances sur lesquels se fondent ces éléments prospectifs.*